

REBECQ

à la une

Balades touristiques

Préparons le printemps !

Jubilaires 2022

Toutes les photos

Budget 2023

Toutes les infos

Senne et Carrières

Le journal du Centre culturel

N° 82 - Janvier 2023



Édito

Au nom du Conseil et du Collège communal, je vous présente nos meilleurs vœux en ce début d'année 2023, en espérant que celle-ci vous apportera la joie et surtout la santé, pour vous et vos proches.

Ce numéro de votre journal communal revient sur de nombreux événements qui ont égayé notre Commune durant ces derniers mois. En effet, après plusieurs mois de solitude forcée suite au COVID, nos associations ont pu reprendre leur rythme de croisière et proposer des activités festives, gustatives, sportives... Autant d'occasions de se retrouver en toute convivialité, occasions que nous pourrons nous remémorer en feuilletant les pages suivantes, et en nous plongeant dans les photos. A Rebecq, l'hiver n'a pas été synonyme d'hibernation, bien au contraire ! Qu'il s'agisse des écoles avec la venue du Grand Saint ou le cross scolaire, des aînés avec les animations à la Résidence ou les cérémonies de jubilaires, des plus jeunes avec l'opération « Une naissance un arbre », de l'intergénérationnel avec le Noël solidaire ou le marché de Noël, les animations se sont succédé !

Vous trouverez également dans ce journal des articles présentant l'état d'avancement des projets en cours, des données chiffrées quant au budget communal 2023, les tribunes des différents partis politiques présents au Conseil communal et à qui nous ouvrons régulièrement les pages du journal communal, ainsi que toutes les informations de notre Centre culturel.

Excellente année 2023 à toutes et tous !

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre

Visites ESTIVALES 2023

A vos stylos, blocs-notes et agendas !

Cette année encore, l'Administration communale vous propose un programme de visites guidées pendant la période estivale, d'avril à septembre, pour profiter d'un bon moment entre amis ou en famille tout en découvrant histoires & anecdotes sur les lieux emblématiques de notre village.

Circuits "découverte"

CIRCUIT SOLVAY & FEMMES REMARQUABLES

- **Dates/heures** : 22 juillet et 02 septembre à 14h
- **Lieu/adresse** : Rue Docteur Colson, 1
- **Durée** : 1h15
- **Tarif** : 2,50€/pers
- - 10% pour les rebecquois
- **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans



Faites d'une pierre deux coups avec ce circuit combiné, véritable voyage découverte au cœur de la famille Solvay et à travers l'histoire de nos héroïnes rebecquoises, longtemps restées dans l'ombre et parfois peu connues du grand public.

LES MOULINS

- **Dates/heures** : 16 avril et 21 mai à 14h
- **Lieu/ adresse** : Rue Docteur Colson, 8
- **Durée** : 1h15
- **Tarif** : 2,50€/pers
- - 10% pour les rebecquois
- **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans



Replongez-vous dans le passé, entre pierre et eau, en visitant le Grand moulin et le Petit moulin, construits à la fin du 14e siècle sur les bords de la Senne.

LES RICHESSES DU VILLAGE DE QUENAST

Au départ du centre du village de Quenast, le guide vous emmènera pour une balade conviviale de deux heures à la rencontre du patrimoine "quenastois" et de lieux riches en anecdotes.

- **Dates/heures** : 02 septembre et 26 août à 14h
- **Lieu/ adresse** : Parking du Sentier de la Senne
- **Durée** : 1h30
- **Tarif** : 2,50€/pers
- - 10% pour les rebecquois
- **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans



LA MAISON DE LA BIÈRE

De l'orge à la mousse. Parmi les attractions touristiques de Rebecq, il ne faut pas oublier la Maison de la bière. Située dans l'Espace du Petit Moulin, elle regroupe une collection de verres, un certain nombre de pièces anciennes, ainsi que des multiples plaques émaillées et enseignes en verre. Des panneaux explicatifs et une séquence vidéo vous permettront de prendre connaissance des processus de fabrication, de l'implantation des anciennes brasseries locales et de l'évolution de la brasserie Lefebvre. **A l'issue de la visite, vous pourrez déguster une bière à la Taverne d'Arenberg.**

- **Dates/heures** : 10 juin et 26 août à 14h
- **Lieu/ adresse** : Ruelle du Tonnelier
- **Durée** : 1h30 (dégustation comprise)
- **Tarif** : 4€/pers
- - 10% pour les rebecquois
- **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans



Infos VISITES

Une réservation est nécessaire pour chaque visite guidée afin d'assurer le bon déroulement de la visite.

Présence souhaitée au minimum 10 minutes avant l'heure de départ. Les demandes doivent être introduites à la Maison Communale, rue Docteur Colson 1 à 1430 Rebecq

info@rebecq.be - 067/287 811

Les incontournables

VISITE COURTE DE LA CARRIÈRE

Une vue impressionnante du site vous attend ! Visitez la plus grande Carrière de Porphyre à ciel ouvert d'Europe. Exploitée dès le 16^e siècle, la carrière connaît le début de son essor en 1844 avec l'industrialisation des outils de production du pavé. Le porphyre, roche magmatique vieille de 430 millions d'années, trouve depuis lors bien d'autres utilisations en rapport avec son incroyable résistance à l'usure et sa grande dureté.

- ▶ **Dates/heures :** 23 avril, 7 mai, 5 août à 9h30
- ▶ **Lieu/ adresse :** Rue de Rebecq
- ▶ **Durée :** 1h15
- ▶ **Tarif :** 2,50€/pers
- ▶ - 10% pour les rebecquois
- ▶ **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans



VISITE LONGUE DE LA CARRIÈRE

Vous voulez en savoir encore plus sur la carrière ? Découvrez non seulement ses richesses géologiques mais également la flore et la faune typiques de la périphérie du site d'exploitation. Vous découvrirez également une vue inédite du village de Que-nast. Prévoyez de vous munir d'une gourde d'eau rafraîchissante ainsi que de chaussures adaptées à la marche !

- ▶ **Dates/heures :** 13 mai, 4 juin, 18 juin, 16 juillet, 6 août, 13 août à 9h30
- ▶ **Lieu/ adresse :** Rue de Rebecq
- ▶ **Durée :** 2h30
- ▶ **Tarif :** 3€/pers
- ▶ - 10% pour les rebecquois
- ▶ **Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans

LE GRAND MOULIN D'ARENBERG ET SON MUSÉE DU PORPHYRE

Des ouvertures exceptionnelles du Grand Moulin seront également planifiées pendant la période estivale, ce qui vous permettra de visiter librement ce lieu chargé d'histoires.

Suivez également notre actualité touristique sur Facebook ou via notre site Internet www.rebecq.be !

Les natures

DÉPART EN PETIT TRAIN ET BALADE NATURE

Embarquez à bord du petit train qui emprunte la ligne de chemin de fer qui relie la gare de Rebecq au site de l'ancienne gare de Rognon. Une belle expérience pour profiter de la magnifique campagne rebecquoise et sa bucolique Vallée des Oiseaux !

Pour le retour, nous vous proposons une balade pédestre "nature" libre qui a été concoctée par nos guides pour vous faire découvrir, pas à pas, à votre rythme, les richesses paysagères et patrimoniales de notre village. **Fin du parcours : centre du village.**

- ▶ **Dates/heures :** 06 mai et 27 mai à 9h30
- ▶ **Lieu/ adresse :** Rue du Pont, 82
- ▶ **Durée :** +-3h
- ▶ **Tarif :** 3,50€/pers - 10% pour les rebecquois



Les circuits ludiques

QUIZZ : « JE DÉCOUVRE MON VILLAGE EN QUESTIONS »

Ce quizz a été créé afin que petits et grands s'initient à l'histoire de leur village, en s'amusant. Les enfants, aidés de leurs parents, pourront ainsi résoudre les énigmes situées dans le centre de Rebecq tout en se déplaçant d'un lieu à l'autre.

Formulaire à retirer auprès du service Accueil ou à solliciter via info@rebecq.be

Amoureux des promenades

Nous vous proposons plusieurs circuits pédestres libres adaptés à chacune de vos envies.

Les circuits vélos (Vallée de la Senne & Campagne rebecquoise ; Circuit des trois villages) : partez à l'exploration des villages qui composent l'entité de Rebecq, de leurs richesses naturelles et curiosités historiques.

Les circuits des chapelles : au détour d'une ruelle, ou le long d'une façade, vous admirerez les trésors oubliés du petit patrimoine religieux de nos villages.

Histoires et balades didactiques (découverte des lieux de mémoire) : allez à la rencontre des personnages qui se sont battus et sont morts pour défendre nos libertés et nos valeurs.

Rebecq en baskets !

L'ADEPS nous fait tous bouger à Rebecq ! Qu'importe votre niveau sportif, nous vous proposons 3 nouvelles balades pédestres dans notre beau village : 3 km, 7 km et 10 km.

Pour les personnes sans entraînement, la balade de 3 km sera une vraie découverte, et peut-être vous donnera-t-elle envie de vous promener plus longuement et tester la balade de 7 km, ou qui sait, d'ici quelques semaines/mois, les 10 km.

N'hésitez pas à télécharger les plans via notre site Internet. Une version papier de ces promenades se trouve également à votre disposition à l'Administration communale (service Accueil).

UN BUDGET 2023 ambitieux



Dimitri LEGASSE,

Président de la Commission des Finances

Quels sont les grandes orientations de ce budget 2023 ?

Nous avons d'abord veillé à pouvoir absorber l'augmentation substantielle des coûts de l'énergie et les quatre indexations salariales prévues en 2023 pour le personnel. Il faut savoir que les coûts de personnel représentent environ 30% du budget global de la Commune, ce qui n'est pas négligeable, mais nécessaire pour offrir aux citoyens tous les services indispensables.

Nous avons également augmenté notre contribution au CPAS, afin de permettre d'aider au mieux toutes les familles dans ces moments difficiles, et nous n'avons pas diminué nos interventions dans le domaine de l'enseignement, des loisirs, du sport, de l'environnement, etc, afin de poursuivre les politiques en place et de ne supprimer aucun service au citoyen.

En ce qui concerne les investissements ?

Nous avons eu la chance de décrocher de très gros subsides pour de beaux projets qui sans ça, n'auraient jamais pu voir le jour. C'est le cas par exemple de la rénovation totale de l'école communale de Quenast, de la rénovation des Moulins d'Arenberg, de l'installation d'une turbine sur la Senne, de la rénovation de la grange communale.... Autant de magnifiques fleurons de notre entité que nous allons pouvoir rénover, réhabiliter ou remettre en valeur. Je suis particulièrement fier de cet investissement des pouvoirs publics dans la rénovation de notre patrimoine, afin non seulement de le sauvegarder mais aussi de le rendre accessible au plus grand nombre.

Nous avons également réfléchi aux économies d'énergie et décidé d'équiper nos bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques, ce qui nous permettra d'envisager sereinement l'avenir.

Budget 2023

Le budget communal est un document fondamental et indispensable qui reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour une année civile complète. Il se répartit en deux secteurs : le service ordinaire (qui contient les dépenses et recettes qui reviennent chaque année et sont des coûts de fonctionnement normal inhérents aux différents services de la commune, comme par exemple les traitements du personnel) et le service extraordinaire (qui contient les dépenses et recettes exceptionnelles, par exemple la rénovation d'un bâtiment ou d'une voirie). **Vous trouverez ci-après quelques précisions relatives aux postes importants du budget de notre commune.**

Quelques recettes au service ordinaire :

- ▶ Les recettes ordinaires qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des Communes**) représentent un montant de 3.206.061,95 €, calculé conformément aux directives de la circulaire budgétaire ministérielle.
- ▶ **La taxe IPP** représente un montant de 4.975.705,82 € et le **pré-compte immobilier** représente un montant de 2.609.399,60 €.

Quelques dépenses au service ordinaire :

- ▶ Les **rémunérations du personnel** d'administration communal et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élèvent à 3.024.359,17€.
- ▶ Notre intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** Ouest Brabant wallon, basée selon une clé de répartition entre les communes formant la zone de police s'élève à 1.375.269,73 €.
- ▶ La contribution communale dans la charge de fonctionnement de la **zone de secours** (ex service incendie) s'élève à 333.266,53 €.
- ▶ Les dépenses totales en **enseignement/extrascolaire** se montent à 1.054.600,17 €.
- ▶ La totalité des dépenses dans le **secteur des plaines de vacances, des festivités, des activités sportives et des frais liés à la**

Bibliothèque représente un montant de 874.281,63 €.

- ▶ L'intervention pour les **Fabriques d'Eglise** représente un montant total de 94.227,60 €.
- ▶ Le transfert au **Centre Public d'Action Sociale** est de 1.778.398,35 €.
- ▶ Les dépenses liées aux prestations et contributions dans la **gestion des immondices**, via l'Intercommunale du Brabant Wallon, représentent un montant total de 785.789,22 €.

Les investissements :

Le programme des réalisations et acquisitions reprend **les travaux** (subsidés ou non). Entre autres :

- ▶ **la rénovation de l'école de la Rue de Saintes** pour un montant de 1.396.913,83 €, dont 750.321 € de subside
- ▶ **la rénovation de la grange communale** pour un montant de 900.000 €, avec un subside de 458.111,52 €
- ▶ **la rénovation du Grand Moulin** pour un montant de 2.248.948,90 €, avec un subside de 1.186.137,08 €
- ▶ **la création d'une turbine hydroélectrique sur la Senne** pour un montant de 496.100 €, avec un subside de 357.192 €
- ▶ l'aménagement de la **Bibliothèque communale dans la Chapelle des Anciens Hospices**, pour un montant de 3.254.927,85 €, avec un subside de 2.922.803,24 €
- ▶ l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur des bâtiments communaux, pour un montant de 157.000 €
- ▶ la création d'un **bâtiment sur le site du terrain de football**, pour un montant de 360.000 €
- ▶ un marché de **réfection de voiries** diverses (hydrocarbonés) pour un montant de 225.000€
- ▶ un marché de **marquages routiers**, pour un montant de 50.000 €
- ▶ l'achat de **matériel numérique dans les écoles**, pour un montant de 5.000€

Visitez le village par QR-codes !

Scannez-moi



- ▶ la réfection du **parking Rue de la Gendarmerie** pour un montant de 30.000 €
- ▶ la réfection du **casse-vitesse Rue du Montgras** pour un montant de 30.000 €
- ▶ l'égouttage de la **Cité Jardin** pour un montant de 40.000 €
- ▶ la **réfection de la Rue Sainte Renelde** (voirie agricole) pour un montant de 300.000 €, avec un subside de 180.000 €
- ▶ l'achat de **mobilier scolaire** pour les diverses implantations pour un montant de 5.000 €
- ▶ l'achat de **garages et car-port pour les écoles**, pour un montant de 25.000 €
- ▶ la désignation d'un architecte pour le **préau de l'école du Montgras** pour un montant de 5.000 €
- ▶ l'installation du Wi-Fi à la Maison communale, pour un montant de 10.000 €.

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 10.160.224,36 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- ▶ par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **5.854.564,84 €**
- ▶ par **emprunt**, pour un montant de **4.004.325,74 €**
- ▶ par un prélèvement sur le **fonds de réserve (301.333,78 €)**

Depuis 2020, des panneaux informatifs munis d'un QR-code ont été installés devant 14 lieux d'intérêt de nos villages (Rebecq et Quenast). En les scannant, les plus curieux d'entre vous arriveront sur les pages détaillées de notre site Web pour plus d'informations sur ces bâtiments, édifices ou lieux historiques. Les panneaux peuvent être consultés individuellement ou découverts sous forme de circuit.

Balade au cœur de Rebecq (2.3 km) disponible sur CIRKWI et via le site web : www.destinationbw.be. Cette balade fait partie de l'édition "Balades & vous en Brabant wallon".

Balade des QR-codes du village de Quenast (+- 6 km) une version papier et via notre site web :

www.rebecq.be.

INAUGURATION du nouveau circuit

Le 09 avril 2023 à 14h, on vous attend nombreux pour l'inauguration officielle d'un nouveau circuit touristique « Rebecq vu du rail ».



Bien plus que rallier la campagne rebecquoise d'un point A à un point B, vous poserez un nouveau regard sur le village à travers cette balade commentée qui comprend 6 arrêts. Pour réaliser ce beau projet, le service technique communal a procédé à un débroussaillage afin de dégager la vue des panoramas. Une découverte enrichissante et exclusive grâce à cette visite commentée ! Au dépôt, pendant les explications du guide, vous pourrez vous désaltérer.

Au **programme** : - Panorama sur le village, le Mémorial, Les 5 ponts à Rognon, Gare de Rognon (ligne 115), Dépôt du RRR (histoire du rail)

Dates supplémentaires : 20 mai - 15 juillet. Durée : +- 2h30. Tarif : 5€/pers. Réduction -10% pour les rebecquois. Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans.

Partagez VOTRE passion !

Et si vous deveniez guide pour l'Administration communale à vos heures perdues ?

Vous êtes **passionné par notre belle commune** et vous souhaitez

transmettre votre passion et vos connaissances ?

Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à faire découvrir les beautés de l'entité (maison de la Bière, musée du Porphyre, faune et flore de la Carrière de Quenast, balade nature, architecture locale, bâtiments historiques, faits de guerre, histoire des anciens hospices...)?

Vous parlez le **néerlandais** ?

Alors, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre **candidature**.

Pour qui ? Toute personne qui peut exercer une activité de volontaire (convention de volontariat). Les prestations effectuées sont rémunérées (15€/heure).

Comment ? Un diplôme en la matière n'est pas spécifiquement requis car nous organisons nos propres formations avec nos guides référents (accompagnement tout au long de votre apprentissage).

Informations complémentaires : 067/287 818.



Le mot du Président DU C.P.A.S.

Une nouvelle année vient de commencer et j'espère de tout cœur qu'elle sera moins difficile pour les citoyens que celle que nous venons de traverser, entre crise sanitaire et crise énergétique, guerre aux portes de l'Europe et dégradation des conditions de vie. Les services du CPAS ont été et sont à vos côtés pour vous aider à assumer les moments critiques ; n'hésitez pas à venir rencontrer nos équipes, cela ne coûte rien et peut vraiment vous donner un coup de pouce afin de rebondir. Je sais que la démarche de faire appel au CPAS n'est pas évidente, qu'il faut souvent mettre son orgueil de côté et se faire violence, mais il n'y a pas de honte à faire appel à la solidarité, c'est comme cela que notre société grandit et se construit, dans le respect des autres, dans le soutien et sans jugement aucun. Nos équipes vous accueilleront toujours en toute discrétion et pourront, selon votre situation, vous proposer des pistes de solution. Cela vaut toujours la peine de ne pas rester seul face à une difficulté.

Le CPAS vous accompagne tout au long de la vie, depuis la petite enfance grâce à nos crèches, jusqu'à l'automne de l'existence avec notre Maison de repos et de soins qui permet d'offrir aux seniors un cadre de vie bienveillant et professionnel, en passant par toute une série de services : une aide chauffage, des ateliers, un tutorat énergie, un service SOS dépannages, un service de repas à domicile... Sur le site www.rebecq.be, vous pourrez découvrir l'ensemble de qui est proposé dans notre CPAS et trouver tous les renseignements utiles pour en bénéficier. Si vous souhaitez suivre notre actualité au quotidien, abonnez-vous à la page Facebook « Commune et CPAS de Rebecq » pour ne rien manquer.

Au nom du Conseil de l'Action Sociale, je vous présente tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2023, et j'espère que cette année vous apportera le meilleur, pour vous et pour ceux que vous aimez.

Marino MARCHETTI
Président du CPAS

Le tuteur ÉNERGIE un agent qui peut vous rapporter gros



Le tuteur énergie du CPAS de Rebecq visite votre bâtiment de la cave au grenier pour en réaliser un diagnostic rapide, mais aussi pour examiner vos habitudes d'utilisation des équipements électroménagers et de chauffage.

Il est également un point d'information fiable et un appui dans vos démarches auprès des fournisseurs commerciaux ou du gestionnaire de réseau ORES.

Son rapport proposera à la fois des trucs et astuces permettant de réduire les dépenses énergétiques rien qu'en adaptant les comportements.

Il mettra également en évidence des investissements structurels prioritaires, des plus légers aux plus importants, permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment : isolation de la tuyauterie, calfeutrage des portes et des châssis, isolation de la toiture, mise à niveau du système de chauffage, remplacement des châssis simple vitrage, etc.

Suite à ce rapport, un suivi individualisé vous sera proposé et/ou mis en place.

Cet accompagnement gratuit s'adresse prioritairement aux personnes rencontrant des difficultés à faire face au paiement de leurs factures de gaz, d'électricité, de mazout ou tout autre combustible.

Le placement de petites fournitures (ampoules, minuteriers, etc.) pourrait ensuite vous être proposé.

Enfin, le tuteur énergie peut également vous informer et vous conseiller en matière de primes à la rénovation de la Région wallonne.

Le tuteur est joignable au 0472 73 11 25.

Souper SPAGHETTI



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les équipes des crèches du CPAS de Rebecq organiseront leur traditionnel souper spaghetti le 11 février 2023. Nous vous attendrons dès 18 heures à la Résidence d'Arenberg.

Cet événement permet de rencontrer les parents (actuels, anciens et futurs) dans une ambiance festive. Mais il permet surtout aux crèches de développer de nouveaux projets dont les premiers bénéficiaires sont les enfants ! Les bénéficiaires des deux derniers soupers ont notamment contribué à l'aménagement de nos espaces extérieurs.

Ouvert à tous, ce souper vous permettra, en plus de déguster de délicieux spaghetti, de profiter de la bonne humeur contagieuse de nos équipes.

Le menu adulte est au prix de 17 euros (apéritif, spaghetti à volonté et dessert maison) et le menu enfant à 8 euros (boisson, spaghetti, dessert).

Des cartes de soutien seront en prévente au prix 5 euros.

Pour tout renseignement ou inscription : nathalie.raspe@cpas-rebecq.be

CCCA

c'est quoi ?

QU'EST CE QU'ON Y

FAIT ?

Nous vous présentons aujourd'hui une autre réponse du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

- ▶ Offrir aux aînés et aux PMR l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif ;
- ▶ Veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent ;

Visite de Saint Nicolas aux résidents de la MRS

Depuis décembre 2009, nous organisons en collaboration soit avec la garderie communale, soit avec des écoles, une après-midi de visite de Saint Nicolas aux résidents de la MRS où leurs petits-enfants étaient aussi invités.



Musique, chants et distribution de friandises au restaurant ou dans les chambres étaient assurés par le grand saint et sa suite pour le plaisir de chacun.

Des animations spéciales ont parfois eu lieu. Citons :

2013 = Alain Dysseleer, **2014** = Les Rossignols de la Senne, **2015** = Un magicien, **2016 et 2017** = Les Rossignols de la Senne, **2018** = Ambiance musicale par l'équipe du CCCA, **2019** = Walter Gagno et son accordéon.

Un petit cadeau est aussi parfois offert : un savon et gant de toilette, une écharpe ou une étole.



Au fil des ans et pour une meilleure organisation, nous avons dû ne plus prévoir la présence des enfants au même moment et c'est entre Aînés que la visite du Grand Saint se déroule maintenant.

A cause du Covid, c'est en tout petit comité que St Nicolas a fait sa visite en 2020 et 2021 et sans pouvoir passer dans les chambres.

En 2022, c'est le 7 décembre que le grand Saint est allé rendre visite aux résidents de la MRS.



Pour certains résidents passer au trône de Saint Nicolas n'était pas la formule la plus adéquate et c'est maintenant St Nicolas (malgré son grand âge) qui se déplace de résidentes en résidents dans le restaurant ou dans les chambres pour s'entretenir quelques moments avec chacune et chacun et leur remettre quelques bonbons.



Chaque résident présent au restaurant a pu déguster un agréable verre de cava et se faire photographier avec St Nicolas et le Zwarte Piet, tout aussi sympathique et souriant. (photo qui leur était remise après quelques minutes d'attente)

Saint Nicolas a encore pris le temps pour visiter en chambre ou en salon ceux et celles qui n'avaient pu se rendre au restaurant. Des moments souvent plein d'émotions.

Noël SOLIDAIRE

remerciements

aux sponsors



Comme chaque année, la Commune, via le service de cohésion sociale et le CPAS, a organisé son action de Noël Solidaire. Nous avons, cette année, souhaité retrouver le côté chaleureux en préservant les personnes les plus fragiles, et nous avons donc proposé une double formule à savoir un « Goûter de Noël » et une livraison de « Paniers de fête ».

Comme toujours, cet événement ne pourrait pas avoir lieu sans la générosité de citoyens et de commerçants qui nous apportent chaque année leur aide bénévole et leur soutien financier. Grâce à eux, ce sont plus de cent paniers garnis qui

ont été distribués afin d'apporter un peu de douceur aux repas de fêtes ainsi que des petits cadeaux pour les enfants sages ! Grâce à eux, nous sommes parvenus à apporter un peu de bonheur à plus d'une centaine de Rebecquois ; parents, enfants et seniors.

Nous remercions donc chaleureusement L'Esprit du vin, la Brasserie Lefebvre, l'Oie Cire pour leur fidèle participation au fil des années. Nous remercions également l'ensemble des donateurs associatifs et privés, et bien entendu les bénévoles.

FÉLICITATIONS à nos jubilaires

Tout au long de l'année, l'Administration Communale met à l'honneur ses couples jubilaires. Voici les personnes qui ont fêté leur 50ème, 55ème, 60ème ou 65ème anniversaire de mariage en 2022 (et qui ont accepté d'apparaître dans le présent journal communal)

50 ans de mariage - Noces d'Or

M. et Mme Jean-Claude DE BONDT -
GILLARD Michèle

M. et Mme Christiaens BOUDART -
BOUILLON Bernadette



M. et Mme Valère BOGEMANS -
LEBRUN Mireille



M. et Mme Michel TONDEUR -
WAUTERS Christiane

M. et Mme Michel DEVESELEER -
STOCKE Suzanne

M. et Mme Hendrik SMESSAERT -
DELWARTE Colette

M. et Mme Daniel STEVENS - PROVOST
Jeanne



M. et Mme Roland DE CLERQ - DE
NEVE Nicole

M. et Mme Michel VAN EECKHOUT -
BERVAES Anne

M. et Mme Michel QUIVY - DUBOIS
Evelyne



M. et Mme Jack FREUVILLE -
MEUKENS Gilberte



M. et Mme Auguste OTTE - LEMAIRE
Chantal

M. et Mme Christian BOSTOEN - DE
MOOR Jeannine

55 ans de mariage - Noces d'Orchidée



M. et Mme Gilbert HAUTENAUVE -
PLETINCKX Andrée

M. et Mme Michel DE SMET -
VANDEVOORT Anna



M. et Mme Jean-Pierre ERTVELT -
LHOEST Claudette

M. et Mme Jacques SCOURNAUX -
VANDERLINDEN Michèle



M. et Mme Philippe VAN KILDONCK -
DEGUELDE Christiane



M. et Mme Yvon WYNANTS - CARLIER
Nicole

M. et Mme Pierre LETOURNEUR -
DESCHATEAUX Jacqueline



M. et Mme Richard TOPART - PIHART
Georgette



M. et Mme Francis FAUQUEZ -
BEROUDIAUX Geneviève

M. et Mme Alfred WALLEZ - VANDAELE
Nicole

60 ans de mariage – Noces de Diamant

M. et Mme Francis BORGNIET – BERTE Micheline



M. et Mme Carmelo OGNIBENE – BAERT Hélène

M. et Mme Raymond DELBARRE – DELARC Monique



M. et Mme Roger CHEVALIER – REGIBO Christiane



M. et Mme Francis POTVIN – CORNET Georgette

M. et Mme Jean BOGEMANS – JOINNEAU Michèle

65 ans de mariage – Noces de Palissandre

M. et Mme Gilbert DEGAND – CRISTOFOLETTI Maria

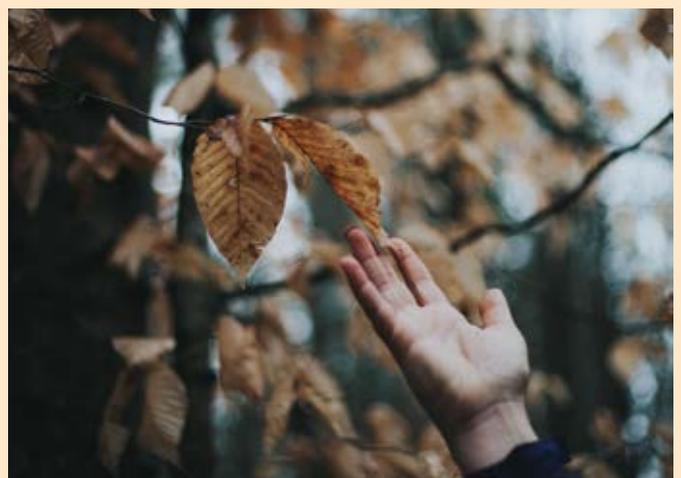
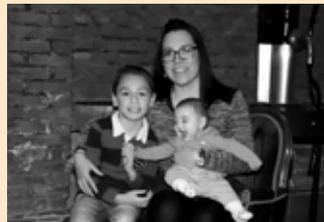
M. et Mme René DESMEDT – BERRE Denise

M. et Mme Robert BOUCKAERT – DE WACHTER Louise

Une naissance, UN ARBRE édition 2022



A l'occasion de la Semaine de l'Arbre 2022, 45 nouveau-nés ont reçu un arbre fruitier de la part du Collège Communal. Pommiers, Poiriers, Cerisiers et Myrtilliers ont été plantés à Rebecq par les heureux parents et grandiront au rythme de leur enfant. Une petite réception a été organisée pour l'occasion et un photographe a immortalisé l'instant. En plus de l'arbre fruitier, chaque enfant a reçu un jouet en bois ainsi qu'un diplôme le reliant à son arbre.



PLAINES de vacances communales

Pour les enfants scolarisés en maternelle

24 places maximum pour les vacances de détente et **33 places maximum** pour les vacances de printemps, priorité aux rébecquois, les non-rébecquois sont inscrits sur une liste d'attente.



OÙ ? École Communale
Ruelle Al'Tache - 1430 Rebecq

Pour les enfants scolarisés en primaire

24 places maximum pour les vacances de détente et **33 places maximum** pour les vacances de printemps, priorité aux rébecquois, les non-rébecquois sont inscrits sur une liste d'attente.



OÙ ? École Communale
Rue du Montgras, 36 - 1430 Rebecq



QUAND ? ▶ **Vacances de détente :**
du 20 février au 3 mars 2023
de 8h30 à 16h30
▶ **Vacances de printemps :**
du 2 au 12 mai 2023
de 8h30 à 16h30

Frais et modalités d'inscription :

▶ **Vacances de détente et de printemps : 25€**

Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3ème enfant.

▶ Les inscriptions se feront par **internet** sur le site www.rebecq.be, le samedi **28.01.2023** de 9h à 18h ou au service enseignement de l'administration communale de 9h à 10h30

Garderie :

- ▶ **De 6h30 à 8h30** et de 16h30 à 18h30
- ▶ 0,50€ la demi-heure
- ▶ facture envoyée par courriel à la fin du stage

Repas :

- ▶ Pique-nique à apporter

Renseignements : Mme Céline Roosens.
067/28.78.32 pour les inscriptions et l'organisation

QUENAST en classe de mer !

C'est avec un grand bonheur que les élèves de l'école communale de Quenast (Rue de Saintes), ont découvert la Côte belge, en particulier Coxyde pour ces classes de mer.

Au programme : cuistax, guide nature, course dans les dunes, balade sur la digue ...

Bienveillance, autonomie, collaboration, bonne humeur... étaient les maîtres-mots qui ont rendu ce séjour inoubliable.

Rendez-vous dans 2 ans !



LES ÉLÈVES de Bierghes visitent Gand

Les élèves de troisième et quatrième primaire de l'école communale de Bierghes ont eu la chance de passer deux jours dans la ville de Gand. Durant leur séjour, ils ont d'abord participé à une séance d'escalade. Cette activité a permis aux enfants de se mettre au défi pour atteindre le sommet, de renforcer leur confiance, de trouver des solutions, de faire preuve d'endurance et d'agilité, d'améliorer leur équilibre, de surmonter la peur du vide, d'utiliser leurs muscles de manière coordonnée. Ensuite, les élèves ont visité le musée des Beaux-Arts en observant par exemple un tableau de Jérôme Bosch. Après une nuit reposante, tous les élèves ont reçu un costume afin de visiter le Gravensteen, un superbe château fort...



Saint-Nicolas DANS NOS écoles

Cette année, plus de restrictions liées au COVID ! Saint-Nicolas a pu reprendre sa tournée des établissements scolaires et distribuer des friandises à tous les enfants sages.



Une ministre EN VISITE à Rebecq

A l'invitation du Député régional Dimitri Legasse, la Ministre de l'Éducation Caroline Désir a rendu visite aux élèves de l'école communale de Rebecq sur le site de la Ruelle Al Tache. Elle a pu découvrir les ateliers autonomes qui y sont menés. « J'ai pu observer le travail d'une équipe pédagogique qui met tout en place pour que tous les enfants s'épanouissent dans un environnement porteur de sens, sécurisé et qui permet l'apprentissage. Ce fut l'occasion également de rencontrer le service Enseignement de l'administration communale et les directions d'écoles et d'échanger avec eux sur les différentes réformes en cours. Un vrai plaisir de rencontrer une équipe si impliquée et dynamique. Bravo à toutes et tous pour leur travail ! »



Recherche CHAUFFEURS bénévoles pour Mobitwin

Les personnes les moins valides, les plus âgées et les plus défavorisées de la commune de Rebecq peuvent bénéficier d'un transport supplémentaire à bas prix. C'est là l'objectif de Mobitwin qui se charge de mettre en contact des chauffeurs bénévoles et les Rebecquois éprouvant des difficultés pour se déplacer et bénéficiant d'un faible revenu. L'objectif est de permettre à ces personnes de garder une vie sociale active.

Cette initiative reproduit un système mis en place par l'asbl M Pact (anciennement Taxistop) présent déjà dans plusieurs communes en Wallonie et depuis plus de 30 ans en Flandre.

Depuis son lancement en mars 2021, le service remporte un franc succès. Il vient de dépasser la barre des 26.000 kms parcourus ! Pour pas moins de 1545 trajets !

89 membres utilisent régulièrement le service Mobitwin qui ne serait rien sans ses 5 chauffeurs bénévoles qui accomplissent leurs missions avec dynamisme et empathie. Nous en profitons au passage pour les remercier et les mettre à l'honneur. Merci à Thierry, Patrick, Gérard, Roger et Luc pour leur dévouement !

Néanmoins, pour que le service perdure dans le temps, la cellule de Rebecq est à la recherche de chauffeurs bénévoles pour venir compléter l'équipe. Elle invite donc toutes les personnes intéressées à se manifester :

- ▶ Vous voulez faire de nouvelles connaissances ?
- ▶ Vous voulez vous rendre utile ?
- ▶ Vous avez du temps à offrir ?
- ▶ Un véhicule en ordre ?

Vous percevrez une indemnisation (actuellement 0,40€/km) et des assurances adéquates dont une assurance OMNIUM pour vos trajets Mobitwin.

Renseignement et inscription :

Plan de cohésion sociale
Commune de Rebecq
Rue Docteur Colson, 1430 Rebecq
0476/21.50.82
pcs@rebecq.be



Service
de transport
solidaire
à Rebecq

Cross SCOLAIRE

Cette année encore, à l'initiative de l'Échevin des Sports, Monsieur Jean-Lou Wouters, les élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement primaire des implantations de Rebecq, Bierghes et Quenast, soit près de 390 élèves, ont participé ce mardi 13 décembre aux qualifications provinciales du cross Adeps.

La course s'est déroulée sur un parcours varié en site naturel. Les élèves du degré

moyen ont parcouru une distance de 1.600 m et ceux du degré supérieur 2.000 m.

A l'issue de chaque course, les 3 premiers ont reçu une médaille et les 10 premiers de chaque course sont qualifiés pour la finale provinciale.

Tous les enfants se sont dépassés pour donner le meilleur ! Bravo à tous !



LE CCE



De nouveaux jeunes au Conseil Communal des Enfants

Les élus de cette année ont prêté serment et rejoint le Conseil Communal des Enfants. Il s'agit de : Tiago Moradiellos (école Wal'Active), Cléo Cacheux (école communale des Petits Pas), Luna Van Stichel (école communale Petite Ecole Bleue), Elisa Huyghe (école communale de Bierghes), Noa Torrens (école communale de Rebecq), Emma Nzabandora (école Saint-Géry).

La prestation de serment s'est bien passée et ils ont reçu comme chaque année leur cadeau. Cette année c'était le jeu Happy City, un jeu de carte et de réflexion où il faut construire sa ville et faire en sorte que les habitants y soient heureux.

Félicitations à eux et bon travail à tous !

Les bons déchets dans les bons sacs

CONSEILS POUR BIEN TRIER !



Sac blanc, sac bleu, sac vert,... pas toujours facile de s'y retrouver et de mettre le bon déchet dans le bon sac. Dans cet article, vous aurez toutes les infos pour bien trier vos déchets.

Sac bleu – P+MC

- ▶ P+ = bouteilles et flacons en Plastique + tous les emballages plastiques ;
- ▶ M = emballages Métalliques : conserves, aérosols (alimentaires et cosmétiques), les plats et barquettes en aluminium (mais pas le papier aluminium), les couvercles et capsules métalliques ;
- ▶ C = Cartons à boissons.
- ▶ Avec le nouveau sac bleu, il est possible de recycler un plus grand nombre de déchets plastiques. Les pots en plastiques, rapiers barquettes, films et sacs sont désormais autorisés dans le sac bleu.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Barquettes et rapiers
- Pots et tubes
- Bouteilles et flacons
- Films, sacs et sachets
- Capsules de boissons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CARTONS À BOISSONS

Les règles pour un bon recyclage

- ✓ Egouttez et videz bien tous les emballages.
- ✓ Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- ✓ Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- ✓ Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Sac vert

Le sac vert est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litières biodégradables et aliments périmés sans leur emballage. Les déchets suivants sont exclus du sac vert : langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litières non biodégradables.

A partir de 2023, un nouveau sac vert sera utilisé. Celui-ci sera en matière plus solide (plastique) pour éviter de se décomposer dans votre poubelle en présence de déchets organiques. Il sera d'une contenance de 20 litres pour un prix de 0,40 euros par sac. Avant de penser à la collecte des déchets organiques, les premiers réflexes sont d'éviter le gaspillage alimentaire et de privilégier le compostage à domicile si vous en avez la possibilité.

Déchets verts

Les déchets verts acceptés sont les déchets de jardin : tonte de pelouse, taille de haie, feuilles, fleurs, branchages. En cas de déchets non conformes, les déchets ne seront pas collectés. Les déchets verts sont ficelés en fagots de maximum 1 m de long et constitués de troncs de maximum 15 cm de diamètre. Les déchets verts doivent être mis dans un contenant en plastique (semi) - rigide, réutilisable, propriété de l'utilisateur, lequel sera vidé dans le véhicule de collecte, pour autant que les déchets qui s'y trouvent soient conformes et que le poids ne dépasse pas 15 kg, puis remis, dès que vidé, à l'endroit où il se trouvait avant la vidange, et ce, de manière à ne pas endommager l'objet.

Papiers-cartons

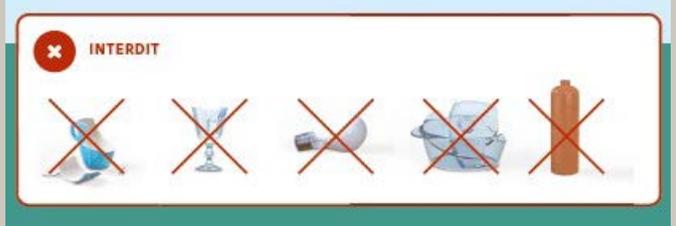
Les papiers-cartons sont récoltés dans des caisses ou autres contenants en carton. Vous avez également la possibilité de commander auprès de l'inBW un conteneur de 240 litres en plastique jaune pour y déposer vos papiers et cartons.

Plus d'informations : <https://www.inbw.be/sites/default/files/publications/fos-10450-inbwn-toutes-boites-collecte-p-c-de-240l-genappe.pdf>



Bulles à verre

Les déchets en verre peuvent être éliminés via les bulles à verre ou le recyparc.



Sac blanc

Les déchets restants qui n'ont pu être triés via l'un des systèmes de collecte présentés ci-dessus sont destinés à être éliminés via le sac blanc sous réserve que la taille de ces déchets ne soit pas trop grande pour entrer dans le sac blanc.

Maintien des sacs blancs dans le cadre du paiement de la taxe

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le précédent « Rebecq à la une » du mois de novembre 2022, ce seront des sacs blancs et non des sacs verts qui seront distribués dans le cadre du paiement de la taxe immondices.

Nouvelle formule pour la collecte des encombrants à domicile pour plus de réemploi

La collecte des encombrants à domicile ne se fera dorénavant plus via l'inBW. Les encombrants seront collectés à partir de janvier 2023 par la Ressourcerie « Restor ».

La collecte est entièrement gratuite pour un enlèvement au rez-de-chaussée (le coût de la collecte est pris en charge par la Commune).

RÈGLES À RESPECTER

1. Minimum 25 % de réemploi par collecte. Les encombrants doivent être constitués de minimum 25 % d'objets réutilisables.
2. Maximum 3m² par trimestre et par foyer. Le nombre de m² est évalué visuellement.

OBJETS REPRIS

- ▶ Textiles propres
- ▶ Médias
- ▶ Mobilier
- ▶ Outils
- ▶ Articles ménagers
- ▶ Autres : grands objets en plastique, grands objets en métal, grands objets en bois, tapis, matelas, verres plats, grands objets inertes, pneus...
- ▶ Électro
- ▶ Vélos
- ▶ Loisirs

OBJETS NON REPRIS

- ▶ Petits déchets entrant dans un sac poubelle et non réutilisables
- ▶ Papiers-Cartons
- ▶ Déchets verts
- ▶ Petits déchets inertes
- ▶ PMC
- ▶ Déchets spéciaux
- ▶ Bouteilles, flacons et bouchons en verre
- ▶ Amiante-ciment
- ▶ Bonbonnes de gaz

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Pour obtenir un rendez-vous avec la Ressourcerie Restor pour éliminer vos encombrants, vous pouvez téléphoner au 02/355.07.49 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Plus d'informations : www.restor.be

Tribune POLITIQUE

Les textes sont reproduits intégralement tels que transmis par les groupes politiques.



Nous voulons, à l'occasion de cette 1ère tribune politique communale de l'année 2023, vous proposer de faire preuve de solidarité auprès de celles et ceux qui ne sont pas épargnés par les difficultés de la vie, par les crises successives et superposées qui s'additionnent ; énergétique, sanitaire et climatique.

En 2023, nous travaillerons encore et toujours pour une société plus durable, plus équitable et plus juste !

Notre commune a pris ses responsabilités, elle met en œuvre un projet où nous insistons sur le rôle majeur des services publics ; qu'il s'agisse :

- d'enseignement avec la future école communale entièrement rénovée au centre de Quenast
- de la maison citoyenne et associative de l'entité dans la grange des Anciens Hospices
- de la préservation patrimoniale de l'ancienne église de Bierghes
- de l'extension et la verdurisation du cimetière de Wisbecq
- de la politique d'économie d'énergie avec l'extinction de l'éclairage public en semaine de minuit à 5H y compris les décorations de Noël
- du projet de turbine électrique sur le site des Moulins
- de la politique de moindre production et de meilleure gestion du coût des déchets
- de la politique de participation à la chose publique et d'information des habitants sur la gestion de la commune et de ses villages
- sans oublier l'extension du hall sportif et le Centre public d'action sociale.

Notre souhait le plus cher est que l'année que nous entamons soit meilleure que les précédentes. Au sein des instances communales et CPAS, les membres d'Union travaillent avec sincérité et conviction. Nous remercions la Bourgmestre, les Echevins, les mandataires communaux et CPAS : Patricia, Marie-Thérèse, Jean-Lou, Jean-Paul, Gregory, Patrick, Manu, Justine, Alain, Nathalie, Nathalie, Julie, Micheline, Alain, Rosano ainsi que l'ensemble des membres de l'Union pour le travail fourni.

Au nom de l'Union nous vous adressons nos vœux, pour que 2023 et les années suivantes soient davantage emplies d'espoir et de solidarité.

Marino & Dimitri



Les interpellations citoyennes en Conseil communal sont plus nombreuses, preuve de l'intérêt de nos citoyens pour la gestion de leur Commune !

Elles permettent l'échange sur les questionnements du citoyen au sujet de problèmes communaux d'intérêt général.

Le droit d'interpellation, méconnu de beaucoup, se doit toutefois d'être nourri par une information optimale du citoyen qui pourra interpellier en connaissance de cause(s) sur des problématiques communales.

Afin de faciliter cette démarche citoyenne, Objectif Citoyens souhaiterait que sa visibilité soit améliorée :

- Publication, sur le site Internet communal :
- du Règlement du droit d'interpellation sous une rubrique distincte dans « Je trouve/Règlements communaux », ce qui éviterait de devoir parcourir le R.O.I. pour le découvrir
- des réponses du Collège aux interpellations, dans une rubrique « Interpellations citoyennes » (sous les PV des Conseils communaux) dans laquelle seraient regroupées les interpellations et les réponses données. Cela éviterait au citoyen de parcourir les PV de Conseils communaux pour les retrouver et permettrait d'en évaluer le suivi et la concrétisation des réponses données.
- Publication du Règlement, une fois l'an par exemple, dans le Rebecq à la Une, pour les personnes n'étant pas connectées à Internet.
- Information sur les interpellations sur la page Facebook de la Commune avec le thème et leur localisation sur le site Internet communal.

Le Règlement actuel respecte le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) établi par Décret wallon. Certains aspects contraignant devraient toutefois être assouplis par la Région, à notre sens, afin qu'un échange plus complet permette à chacun de mieux développer son point de vue : limitation au Collège communal de répondre à l'interpellation et une seule réplique/réponse pour chaque intervenant.

Nul doute que ces dispositions rapprocheraient le citoyen de ses élus communaux !

Philippe, Paul, Michel, Dominique, Fabien et Sophie

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir les pages du journal communal à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil, deux fois par an, sous réserve de respecter les consignes suivantes : maximum 2.000 caractères espaces compris, [...] ces textes/articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit ; ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux ;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles ; doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ; doivent être précédés du logo du groupe politique démocratique ; ne peuvent en aucun cas être accompagnés d'une photo [...]



Après deux ans de crise sanitaire, nous aurions espéré une année 2022 bien meilleure. Mais il faut bien reconnaître que malheureusement, à une crise en a succédé une autre. Une crise qui cette fois n'a épargné personne ; nous tous en tant que particulier via nos factures d'énergies, l'augmentation des biens alimentaires, nos pleins d'essence... mais également les petits indépendants/PME. A part des petits « cadeaux » financiers bien venus, il faut admettre que le monde politique n'a, à aucun échelon, mis en place ou tout le moins décidé de politiques/actions pérennes afin de prévenir ou réduire à court et long terme les effets que nous connaissons actuellement. Se cacher derrière des budgets exsangues, démontre bien par ailleurs les problèmes structurels existants. Les COP's 2022 (climat et biodiversité) n'ont également pas apporté beaucoup d'avancées.

2023 sera certainement une année pré-électorale en prévision de l'ensemble des élections 2024. Espérons voir surgir un sursaut d'orgueil et pas seulement une lutte de mots. Ce dont nous sommes convaincus, c'est qu'à travers toute la Wallonie, la bonne volonté citoyenne (au niveau local ou supra-communal) sera encore présente pour défendre des idées et changements nécessaires à un meilleur bien-être de tout un chacun, individuellement mais aussi collectif. Nier cela serait déjà une erreur de ceux qui voudront nous représenter. Et si cela s'avère le cas, des alternatives existeront de toute façon ! Ne perdons pas confiance dans la force citoyenne.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023, espérons que ces « nuages » se dissipent enfin, afin que tout le monde retrouve une sérénité financière, mentale et sanitaire auquel il a droit.

Pour ECA : Raphaël, Sylviane, Muriel, Emile, Samuel



A Rebecq, les espaces citoyens sont nombreux: associations ou clubs sportifs s'intéressant à la raison qui les a fait naître, mais qui permettent de resserrer les liens entre leurs membres ou des associations assurant le fonctionnement de divers intérêts communautaires: culturels, récréatifs, commerciaux ou de promotion sociale.

D'autres lieux de citoyenneté mis en place dans le cadre de l'exercice de la démocratie exercent des missions dans l'intérêt de la population. Deux concernent le fonctionnement des institutions communales et sont réservés au personnel communal affecté à leur mission: conseil communal et employés communaux (Commission des Finances, pour le contrôle de la gestion financière et Commission paritaire locale, pour l'enseignement public).

Des commissions ou conseils incluent des citoyens dans des domaines divers: Commission communale de l'Accueil, Conseil consultatif communal des Aînés, Conseil consultatif agricole et Conseil communal des Enfants. Enfin, d'autres intègrent des citoyens volontaires: Commission consultative communale de l'Aménagement du Territoire et la Mobilité, Commission locale de Développement rural, ainsi que deux Comités de suivi des carrières.

Par ailleurs, des associations de défense des intérêts citoyens se sont constituées spontanément: Rebecq en transition, le Pavé ou Rebecq Vivant, et, depuis quelques mois, des citoyens se regroupent pour réfléchir au devenir de notre démocratie: les cafés citoyens.

Récemment, a été créée une commission de citoyens tirés au sort. Mais cet organe, présidé par un représentant de la bourgmestre, est consultatif, sans droit d'initiative. Dommage!

Des efforts ont été faits pour améliorer le vivre ensemble, mais ils sont insuffisants. La chose publique demande un investissement personnel. Si vous considérez que la politique c'est pour les autres, ne vous étonnez pas d'être menés par le bout du nez!

Angélique Didier Léon Marc Marianne Marie-Rose Marie-Claire Patrick Violette, ecolo.rebecq@gmail.com

Dernière MINUTE

Télévie

Les produits Télévie sont arrivés : carnets de notes, trousse, bonbons, bougies, maniques, galettes, et savons. Pour tout renseignement, merci de contacter la coordinatrice François Micheline au 067/63.60.32

Formation DEA

Une formation à l'usage des défibrillateurs a été organisée à l'attention des moniteurs de clubs sportifs, de manière à ce que chacun soit à même le cas échéant d'utiliser efficacement les appareils situés dans les infrastructures sportives. Il s'agissait d'une initiation à la réanimation et à l'utilisation du défibrillateur.

25 membres de différents clubs sportifs y ont participé. Ce fut un réel succès.



No racism in sport !

Parce que le sport permet à tous d'exister, de se défouler, de se dépasser.

Parce que le fair-play est un sport aussi.

Parce que le sport peut aider à transmettre ce message de solidarité et d'ouverture d'esprit, la Commune de Rebecq s'associe au Panathlon Wallonie-Bruxelles contre le racisme dans le sport.



Quelques données chiffrées

VISITES - COURRIERS

En 2022 (du 01/01/2022 au 01/12/2022), la Commune a reçu :

- ▶ 13.208 visites ;
- ▶ 9.637 courriers ;
- ▶ 632 visiteurs dans le cadre de visites touristiques

RÉUNIONS

En 2022, du 1er janvier au 1er décembre :

- ▶ le Conseil communal s'est réuni 9 fois
- ▶ le Collège communal s'est réuni 41 fois
- ▶ la CCATM s'est réunie 6 fois
- ▶ le PCDN s'est réuni 4 fois, il compte 20 membres et a mené 4 actions
- ▶ la CLDR s'est réunie 3 fois

POPULATION - ETAT CIVIL

Au 01/01/2022, la population rebecquoise était de 10.972 habitants répartis comme suit : 5449 hommes et 5523 femmes. Au 01/12/2022, on dénombre 427 nouvelles inscriptions (pour 722 personnes) et 684 sorties

(dont 602 départs, 42 radiations d'office et 40 radiations pour l'étranger). Au 01/12/2022, on note 45 mariages, 37 divorces, 38 déclarations de cohabitation légale, 101 naissances, 36 reconnaissances de paternité et 79 décès.

DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS

Ont été délivrés :

- ▶ 903 cartes d'identité
- ▶ 445 Kids cards
- ▶ 58 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans de nationalité étrangère
- ▶ 586 passeports
- ▶ 201 autorisations parentales
- ▶ 12 déclarations de dernière volonté
- ▶ 2.070 extraits de casier judiciaire
- ▶ 2.452 compositions de ménage
- ▶ 35 certificats de vie
- ▶ 15 certificats de résidence
- ▶ 457 permis de conduire
- ▶ 154 permis de conduire provisoires
- ▶ 29 permis internationaux
- ▶ 37 nouveaux dossiers pour des personnes de nationalité étrangère.

URBANISME - MOBILITÉ

En 2022 (du 01/01/2022 au 07/12/2022) ont été délivrés :

- ▶ 46 permis de bâtir délivrés, 5 refus de permis et 28 en cours de traitement ;
- ▶ 5 permis FD délivrés, 1 en cours
- ▶ 1 permis d'urbanisation en cours
- ▶ 1 permis unique délivré et 1 permis d'environnement (+ 1 demande irrecevable) ;
- ▶ 64 déclarations de classe 3 (+ 3 à traiter).
- ▶ 2 demandes de CU2 en cours

Ont été traitées :

- ▶ 279 demandes de renseignements de notaires.
- ▶ 387 occupations de voiries

PRIMES

En 2022 (du 01/01/2022 au 07/12/2022), ont été octroyées :

- ▶ 27 Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de 1.681,65 € ;
- ▶ 8 Primes à l'acquisition de langes lavables, pour un montant total de 1.104 € ;

En 2022 (du 01/01/2022 au 01/10/2022), ont été octroyées :

- ▶ 387 Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de 2.740,25 €.

Brigade PROPRETÉ

Les Brigades propreté effectuent la vidange des 183 poubelles publiques 2 fois par semaine et ramassent les déchets le long des voiries les mardis, mercredis et jeudis. Sur une journée, en moyenne, nous ramassons 300 kg de déchets, notamment le long des grands axes !

En 2021, plus de 127 tonnes de déchets ont été évacuées à l'incinérateur pour un coût de plus de 16.000 €.

Malheureusement, les actes d'incivisme se multiplient et nos équipes sillonnent

sans relâche nos chemins pour tenter de maintenir une Commune propre.

En 2021, 120 dépôts clandestins avaient été enlevés. En 2022, sur 11 mois, nous avons déjà ramassé 125 dépôts. Certains ont pu être identifiés et signalés à la Police en vue de sanctions. Il faut savoir que régulièrement ces dépôts se trouvent dans les fossés et les obstruent, ce qui bien sûr empêche l'écoulement des eaux.



État Civil

Ils sont arrivés



EN OCTOBRE,



Leo DE SOUSA DIAS VAN GLABBEKE, né le 1er octobre, chez Sara Fonseca de Sousa Dias et Eric Van Glabbeke

Ruqayya LENAERT, née le 2 octobre, chez Aïda Boulaich et Anthony Lenaert

Lou VERVONDEL JORAY, née le 6 octobre, chez Morgane Joray et Axel Vervondel

Giorgia DOLCEMASCOLO, née le 9 octobre, chez Leslie Vermoes et Valentin Dolcemascolo

Liam MASSON FORNIER, né le 10 octobre, chez Madeleine Fournier et Xavier Masson

Emy Wolter, née le 11 octobre, chez Elodie Detournay et Jeremy Wolter

Ian CALZADA, né le 12 octobre, chez Edralyn Alejo Flores et Erwin Calzada

Solena QUERINI, née le 13 octobre, chez Ines Acone et Fabio Querini

Léa DANNEELS, née le 28 octobre, chez Delphine Ronsyn et Guillaume Danneels

Liam LANGENDRIES ROOSENS, né le 31 octobre, chez Laurence Roosens et Anthony Langendries

EN NOVEMBRE,

Olivia RUYS, née le 4 novembre, chez Sarah Martinaux et Frederic Ruys

Tiago DESSART, né le 7 novembre, chez Prescillia Dessart

Djayne DE LIEVER, née le 9 novembre, chez Lesly Claes et Daimy De Liever

Noä PIETRONS, né le 23 novembre, chez Mélissande Kegelaert et Kevin Pietrons

Giulia SCHIRRU, née le 23 novembre, chez Fiona Greco et Massimo Schirru

Adam ACHAK RAMOS, né le 24 novembre, chez Mariame Achak et Dario Ramos Vinagre

Kayden GILSON, né le 30 novembre, chez Melissa Bourlez et Johnny Gilson

EN DÉCEMBRE

Egon MALENGREAUX VERLE, né le 2 décembre, chez Sandy Verlé et Cédric Malengreaux

Siana HAUQUIER, née le 2 décembre, chez Anaïs Hauquier

Céleste MARQUEBREUCQ, née le 3 décembre, chez Cassandra Dupont et Davy Marquebreucq

Lukas VANDEBROEK, né le 7 décembre, chez Morgane Hellemans et Grégoire Vandebroek

Henri PONCIN, né le 13 décembre, chez Doriane Caillaux et Loïc Poncin

Robin SULMON, né le 13 décembre, chez Laurine Vermaut et Pierre Sulmon

MucoSOCKS



La Semaine Européenne de la Mucoviscidose s'est tenue du 21 au 27 novembre. La mucoviscidose est la plus courante des maladies génétiques graves en Belgique.

Cette maladie est actuellement toujours incurable.

La Bourgmestre Patricia Venturelli a participé à l'opération Muco Socks, en compagnie de Jerson Ducarme, un Rebecquois atteint par cette maladie, afin de soutenir la recherche médicale contre la mucoviscidose. La collection de #mucosocks est disponible sur www.mucoweek.be



Ils se sont mariés

EN AOÛT (SUITE),

Le 8, Alexia Vandenbranden et Jeroen Huysman

EN OCTOBRE,

Le 3, Joëlle Byloos et Nenad Demirovski

Le 22, Marie Petit et Pierre Andris

EN NOVEMBRE,

Le 19, Sarah Vandeveldte et Jonathan Kickens



Ils nous ont quittés

EN OCTOBRE,

Marcel Potvin, Marcelle Wilmart, Robert Solvay, Christian Carlier, Pascal Kasier, Yvonne Bersipont, Oscar Vanderkelen, Michel Denys, Massimo Zonedda, Roland Stevens

EN NOVEMBRE,

Nicole Denis, Claude Denys, Irène Jacobs, Michel Gonset, Fidenziana Paludetto, Gérard Dandoy, Edmée Rosemont

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits.

Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive

La saison DU CENTRE CULTUREL se poursuit !

Au programme, de l'humour avec Eric Boschman le 17 février, de la marionnette dans le cadre du MikMak festival avec « Œil de Cobra » le 19 mars et une collaboration avec le Théâtre Jean Vilar avec « Orgasme(s) » le 23 mars ! Sans oublier nos incontournables Ciné Junior, Ciné Détente et Thé dansant !!!

Pour nous joindre :

- ▶ **Billetterie électronique, dispo 7/7, 24/24 via www.rebecqculture.be**
- ▶ **reservation@rebecqculture.be**
- ▶ **067 63 70 67 - du lundi au jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 9h30 à 12h**

SPECTACLES

L'ÂGE DE BIÈRE

▶ **Vendredi 17 février - 20h**

Salle communale de Quenast - 18€ - Art.27



De et avec Eric Boschman, **Le spectacle qui mousse**

« Préparez-vous à déguster un spectacle autour de la bière belge, de ses spécificités et de ses histoires, mêlant délires verbaux, jeux de mots scabreux mais toujours depuis un angle décalé, tranchant et ironique. »

«Le seul truc belge dans la bière belge, c'est l'humain. En fait ce qui fait toute la qualité de la bière belge c'est la façon de la penser, de l'élaborer. Ce qui fait toute l'originalité de la bière belge, c'est le ou la Belge et sa pensée parfois un peu étrange... C'est ce qui fait que nous produisons la meilleure bière du monde ! »

Vous dégusterez trois bières : une gueuze, une triple et une saison, trois bières typiquement belges et de caractère... Vous recevrez un verre à dégustation particulièrement élaboré pour mettre la bière en valeur, le DiVinHops, une création belge tant qu'à faire.

Encore un spectacle à voir et à boire sans modération !

En collaboration avec la Brasserie Lefebvre et la Gueuzerie Tilquin

ORGASMES

▶ **Jeudi 23 mars - 20h**

Salle communale de Quenast - 14€ - Art.27

Une création du Canines collectif **autour de la question du plaisir.**



Malgré une vie sexuelle active, Lisa, 30 ans, réalise un jour qu'elle n'a jamais eu d'orgasme. Elle part alors à la recherche de cette sensation inconnue. Cette quête la mène jusqu'au lieu où elle a vécu ses premières sensations de plaisir : un endroit étrange qui n'est autre que le bungalow de sa grand-tante décédée.

Là, un foisonnement d'images et de voix surgissent et viennent la rencontrer. Chacune est porteuse d'un récit ou d'une expérience singulière. Lisa tente de percer le secret qui habite ce lieu. L'histoire de cette grand-tante, sorcière des temps modernes, et de son bungalow magique vont se mêler à la sienne. Elles pourraient bien l'aider à comprendre comment et pourquoi elle n'a jamais connu l'orgasme, et à trouver les chemins du plaisir grâce à l'aide de celles et ceux qu'elle rencontrera dans cet endroit...

Un spectacle qui dit et montre l'intime grâce aux filtres et processus de distanciation qu'offrent la marionnette et les images théâtrales, dans une volonté de transmission assumée.

Orgasme(s) est une « collaboration itinérante » entre le Vilar et 13 lieux de cultures et Centres culturels du Brabant wallon. L'occasion pour vous de découvrir une création du Vilar à deux pas de chez vous.

EXPO

"QUAND LE PINCEAU RENCONTRE L'AIGUILLE"

- ▶ Du 11 au 26 février
- ▶ Vernissage : Vendredi 10 février - 19h30
- ▶ Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h,
- ▶ en semaine sur rdv

Moulin d'Arenberg - Gratuit

Venez découvrir le travail de Loris et Marylou Tartini !



Quand l'univers du street art rencontre le monde de la mode ! Deux jumeaux, deux mondes parallèles réunis en un même endroit. Les œuvres d'art exposées se complètent aux vêtements, s'incrustent sur le podium à travers des pièces fortes dans un univers commun mélangeant les différents genres d'individus.

CINE DETENTE

- ▶ Un mardi par mois - 14h30

Salle communale de Quenast - 5€ - Art.27

En collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés

LOVE STORY

- ▶ 14 février

Un homme issu d'une famille aisée, étudiant en droit à Harvard, rencontre une jeune fille à la bibliothèque où elle travaille pour payer ses études. Malgré le fait qu'ils appartiennent à des classes sociales différentes leur amour devient plus fort que tout mais sera soumis aux épreuves de la vie...



LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE

- ▶ 14 mars

Libéré des camps sibériens dans lesquels il a passé vingt ans, un prêtre russe, manipulé par le Parti, gravit les échelons de la hiérarchie catholique jusqu'à la papauté... Avec Anthony Quinn

THE DANSANT

- ▶ Un jeudi par mois - 13h30

Salle communale de Quenast - 5€, tarte et café compris

Venez passer une après-midi conviviale et musicale !

En collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés.

- ▶ 16 février Cédric Music
- ▶ 16 mars Franco et Freddy

JEUNE PUBLIC

BAL COSTUMÉ DES ENFANTS

- ▶ Mercredi 22 février - 13h30

Salle communale de Quenast - 5€ - Art.27

Réservé aux - de 12 ans et leurs familles.

L'occasion de faire la fête, danser et s'amuser toute l'après-midi !!!!
Au programme : musique, confettis, karaoke, animations, grimages !!

Tenue festive et colorée recommandée :)



OEIL DE COBRA

► **Dimanche 19 mars - 16h**



► **Salle communale de Quenast - 5€ - Art.27**

► **Par la Cie La P'tite Canaille**

► **Dès 6 ans**

Franz a rendez-vous chez l'ophtalmologue.

"Ton œil droit est paresseux Franz, très paresseux ! Un vrai tire-au-flanc !". La seule solution, c'est de porter un ridicule cache-œil.

"Alors Franz, ça fait quoi d'être un pirate ?" Le lendemain à l'école, la vie de Franz bascule. Le voilà prêt à rejoindre les rangs d'une organisation... top secrète !" "Oeil de Cobra" est un spectacle de marionnettes pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux !

D'après le roman « Les A.U.T.R.E.S. » de Pedro Mañas
Dans le cadre du MIKMAK festival

CINE JUNIOR

► **Un mercredi par mois - 14h30**

► **Salle communale de Quenast- 2€ - Art.27**

AGATHA, MA VOISINE DÉTECTIVE

► **15 février**

Agatha, dix ans, se passionne pour les enquêtes policières. Dans le sous-sol de l'immeuble dans lequel elle vient d'emménager, elle a installé son agence de détective. Sa première enquête l'embarque dans une affaire plus compliquée que prévu...

LES BOUCHETROUS

► **15 mars**

Vous n'avez jamais entendu parler des Bouchetrous ? Pourtant, ces étonnantes créatures, aussi maladroites que joueuses, coulent des jours paisibles sur une île perdue depuis des millions d'années. Jusqu'au jour où d'étranges bestioles débarquent dans leur île : des humains ! Quittant leur île, les Bouchetrous partent à

Agenda

Agenda

Janvier

J 26/01

ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
A l'Ancienne Gare

V 27/01 19H

DRINK NOUVEL AN MR
A l'Ancienne Gare
Infos : 0472/96.59.13

V 27/01 et S 28/01 20H

D 29/01 15H
THEATRE « LA FAUTE À PETER » PAR
SCÈNE SUR SENNE
A la salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

S 28/01 10H-13H

UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-
ENGHIEEN (cours d'apiculture)
A l'Ancienne Gare

Février

V 03/02 et S 04/02 18H30

SOUPER RACLETTE DU JCW ASBL
info@jcwisbecq.be
A la salle communale de Wisbecq

S 04/02 12H-17H30-20H

SOUPER DU CENTRE DE FORMATION DE
L'AJAX REBECQ
A la salle communale de Quenast

D 05/02 11H-18H

APÉRITIF CARNAVAL
(ambiance musicale)
Les Piliers du Moulin
Au Petit Moulin

J 09/02 14H-17H

ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
A l'Ancienne Gare

Du V 10/02 au 26/02

EXPO STYLISME « QUAND LE PINCEAU
RENCONTRE L'AIGUILLE »
Au Grand Moulin d'Arenberg
Entrée gratuite
Vernissage le vendredi 10/02 à 19h30
Ouverture de 14h à 18h le week-end et la
semaine sur rdv. Infos : CCR 067/63.70.67

S 11/02 10H-13H

UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-
ENGHIEEN (cours d'apiculture)
A l'Ancienne Gare

S 11/02 À PARTIR DE 15H

LE GROUPE CARNAVALESQUE DU VIEUX
REBECQ ORGANISE SON APOIRÉE
A la Salle du Petit Moulin

S 11/02 DÈS 18H

SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DES
SERVICES D'ACCUEIL 0-3 ANS DU CPAS
DE REBECQ
A la Résidence d'Arenberg
Inscriptions : nathalie.raspe@cpas-re-
becq.be

D 12/02 10H-12H

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE
DE REBECQ
A l'Ancienne Gare

M 14/02 14H30

CINE SENIOR
« Love story »
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

M 15/02 14H30

CINE JUNIOR
« Agatha, ma voisine détective »
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 2 €
Infos : CCR 067/63.70.67

J 16/02 13H30

THE DANSANT
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 5 € (café et tarte offerts)
Infos : CCR 067/63.70.67

V 17/02 20H

SPECTACLE « L'AGE DE BIÈRE »
A la Salle Communale de Quenast
Entrée : 18 €
Infos : CCR 067/63.70.67

Ma 21/02 14H-17H

SOPHROLOGIE ENEO FAC
A la salle communale de Quenast
Infos : 0472/50.33.58

M 22/02 13H30

BAL COSTUME DES ENFANTS
Réservé aux + de 12 ans et leur famille
A la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

J 23/02 14H-17H

ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
A l'Ancienne Gare

S 25/02 10H-13H

UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-
ENGHIEEN (cours d'apiculture)
A l'Ancienne Gare

Mars

S 04/03 10H-13H

UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-
ENGHIEEN (cours d'apiculture)
A l'Ancienne Gare

J 09/03 14H-17H

ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
A l'Ancienne Gare

S 11/03 10H-13H

UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-
ENGHIEEN (cours d'apiculture)
A l'Ancienne Gare

D 12/03 10H-12H

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE
DE REBECQ
A l'Ancienne Gare

M 14/03 14H30

CINE SENIOR
« A la recherche du bonheur »
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

M 15/03 14H30

CINE JUNIOR
« Les Bouchetrous »
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 2 €
Infos : CCR 067/63.70.67

J 16/03 13H30

THE DANSANT
A la Salle Communale de Quenast
Entrée 5 € (café et tarte offerts)
Infos : CCR 067/63.70.67

D 19/03 16H

SPECTACLE JUNIOR
« Œil de cobra »
Dès 6 ans
A la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

D 26/03

CARNAVAL DE PRINTEMPS

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en Mars 2023. Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le 15 février à sarah.berthi@rebecq.be | Service communication - Administration communale | Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme: www.atdesign.be | Rédaction: Sarah Berti